

Téléphonie mobile

**UN ACCÈS LIBRE DANS LE MOBILE ?****free  
mobile**

ACCÈS GRATUIT

Si on sait désormais que l'appel d'offres pour la quatrième licence de téléphonie mobile sera lancé à la fin du mois (cf. **édition du 10 juillet**), la balle sera donc bientôt dans le camp des prétendants, qui devront soigner leur dossier de candidatures.

Free est pour l'instant favori. Mais l'ARCEP parlant d'«au moins deux candidats», le trublion pourrait bien être concurrencé par Virgin Mobile ou Bolloré Télécom...

Et s'il est très possible que Free réinvente dans le mobile, son forfait tout compris pour une trentaine d'euros, reste à savoir ce qu'il proposera pour les petits utilisateurs...

En tout cas selon notre ministre de l'Industrie, les candidats à la quatrième licence devront provoquer «une baisse de prix pour les consommateurs, particulièrement les plus modestes, qui n'utilisent leur ligne que quelques dizaines de minutes par mois».

Free remisera-t-il sur sa fameuse offre «Accès Libre» ? L'offre révolutionnaire lancée il y a 10 ans, gratuite et sans engagement, qui ne facturait l'internaute que lors de ses connections...

Si des MVNO comme Zéro Forfait ou Simyo propose déjà un type d'offre quasi-similaire, le prix de 19 centimes la minute reste encore assez élevé... Facile alors de parier sur une offre «Accès Libre Mobile» à seulement 10 centimes la minute 24/24 et 7/7 vers tout opérateur, sans abonnement, sans engagement, et allez soyons fous, carte SIM incluse :-)

Le projet de décret est actuellement examiné par le Conseil d'Etat il doit être signé par Christian Estrosi dans les prochains jours...

Source : **Les Echos**

Internet

**OUVRIR NOS COURRIERS ?**

La version d'Hadopi 2 contient une notion très surprenante... Adopté par les sénateurs jeudi dernier (cf. **édition du 9 juillet**), le texte vise les infractions contre le droit d'auteur commises «au moyen d'un service de communication au public en ligne ou de communication électronique»...

Ainsi, les agents assermentés des majors seront autorisés à surveiller les échanges Internet, mais également les communications par email, Skype, MSN et autres applications du même genre...

Si en effet un MP3 peut être inclus en pièce-jointe d'un mail, ou envoyé directement par messagerie instantanée, la correspondance privée est alors directement menacée !

N'oublions pas de préciser que le nom d'un fichier n'a jamais garanti son réel contenu... Et que pour vérifier si le nom et le contenu correspond il n'y a qu'une solution... Ouvrir le fichier...

Source : <http://www.pcinpact.com/actu/news/51631-hadopi-communication-electronique-surveillance-email.htm>

Free

**LES OFFRES SE SUIVENT...**

... et se ressemblent... Le 9 juillet dernier, une nouvelle offre promotionnelle CanalSat à fait son apparition. Exclusivement réservée aux Freenautes, elle propose le bouquet «Les thématiques» à seulement 10 euros par mois pendant un an (au lieu de 23,90 euros).

De plus, les frais d'accès d'une valeur de 50 euros vous seront offerts ! Si vous êtes intéressés, pas de temps à perdre, l'offre n'est valable que jusqu'au 18 août...

Source : <http://www.universfreebox.com/article8615.html>